



Imprimé par nos soins



WWW.ASAGARDCEVENNES.FR



21^E RALLYE RÉGIONAL

VINS DU GARD

REMOULINS • 4 et 5 Décembre 2021



CRÉDIT PHOTO
VENUS PHOTOS
(J.BOURGIGNON - CITROËN)
RALLY' RÉGIONS
(T.BOUSQUET - PORSCHE)



3^E RALLYE
VINS DU GARD
— VHC —

REGLEMENT VHC

4 et 5 DECEMBRE 2021

3ème

RALLYE REGIONAL VHC DES VINS DU GARD

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques des rallyes VHC.

PROGRAMME - HORAIRES

Ouverture des engagements à parution du règlement.

Clôture des engagements : Lundi 22 Novembre 2021

Parution du carnet d'itinéraire : Dimanche 28 Novembre 2021

Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h et/ou le Vendredi 3 Décembre 2021 de 14h à 17h

Vérifications des documents (vérifications administratives) et distribution du carnet d'itinéraire au cours des reconnaissances.

Le Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h Restaurant O'64 – RN86 – Le vivier – 30210 POUZHILAC

Et/ou le Vendredi 3 Décembre 2021 de 14h à 17h Maison des associations – rue de l'ancien pont – 30210 REMOULINS

Vérifications des voitures (vérifications techniques): Samedi 4 Décembre 2021 de 8h à 12h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

Heure de mise en place du parc fermé : Samedi 4 Décembre 2021 à partir de 8h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

1ère réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 4 Décembre 2021 à 11h, Maison des associations à Remoulins.

Publication des équipages admis au départ : Samedi 4 Décembre 2021 à 12H30, Maison des associations à Remoulins.

Départ de la 1ère étape : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 4 Décembre 2021 à 12h30 (1ère VHC – 1ère moderne après dernière VHC)

Arrivée de la 1ère étape : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 4 Décembre 2021 à 18h12 (1ère VHC)

Départ de la 2ème étape : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Dimanche 5 Décembre 2021 à 9h30 (1ère VHC – 1ère moderne après dernière VHC)

Arrivée de la 2ème étape : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Dimanche 5 Décembre 2021 à 11h36 (1ère VHC)

Vérifications finales : Dimanche 5 Décembre 2021 à partir de 11h36 au Garage Ford –Rte de Bagnols-30210 Remoulins

Publication provisoire des résultats du rallye : dimanche 5 Décembre 2021 - 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au Parc d'Arrivée.

Remise des prix : Parc d'arrivée à Remoulins, dimanche 5 Décembre 2021, à partir de 14h30

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Gard Cévennes organise le 21ème Rallye régional des Vins du Gard en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Auto Languedoc-Roussillon le 13 Janvier 2021 sous le n° R1/2021 et par la FFSA sous le permis d'organiser n° 55.

Comité d'Organisation

Président : Jean José DARDANELLI

Membres : Les membres de l'ASA Gard Cévennes

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Gard Cévennes, Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone : 04 66 29 15 38

Courriel : asa.gardcevennes@orange.fr

Permanence du Rallye : Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Maison des associations, Rue de l'ancien Pont, 30210 REMOULINS du Samedi 13 Mars 2021 à partir de 8h au

Dimanche 14 Mars 2021 jusqu'à 16h

Organisateur technique

Nom : ASA Gard Cévennes

Adresse : Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone : 04 66 29 15 38

Courriel : asa.gardcevennes@orange.fr

1.1P. OFFICIELS

FONCTION	NOM	LICENCE N°
Président du collège des commissaires sportifs	Jean François RAVIER	196469
Commissaires Sportifs	José GISPER	3184
	Guy MALLEMANCHE	1254
Directeur de Course	Marc DUCARTERON	9003
Directeurs de Course Adjoint au PC	Isabelle RAVIER	196916
	Thierry GRAUBY	163786
Secrétaire du PC	Maryline DUCARTERON	6840
Directeurs de Course Adjoint délégués aux ES	Yannick BARDIN	46622
	André GUIBLAIN	7081
Directeur de course voiture tricolore	Jean Charles GASPERINI	107100
Médecin Chef	Michel ROMIEU	9031
Commissaire Technique responsable	Jean Louis CANEL	50539
Commissaires Techniques	Maurice PIZOT	207621
	Jean GHENO	31781
	Marcel CERDAN	19463
	Christian MANGEMATIN	6507
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	Thierry LE FOLL	58387
	Alain BASTID	155491
Juge de Faits	Christian GIBILY	3302
Responsables sécurité	Jean José DARDANELLI	20166
	Patrick MAURIN	27826
Chargée des vérifications administratives	Elodie MAURIN	34670
Chargé des relations avec la presse	Patrice MARIN	173947

1.2P. ELIGIBILITE

Le 21^{ème} Rallye régional des vins du Gard compte pour la Coupe de France des rallyes VHC, le championnat des rallyes de la ligue Languedoc-Roussillon, le challenge ASA Gard Cévennes.

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives auront lieu au cours des reconnaissances du Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h,

Restaurant O'64 – RN86 – Le vivier – 30210 POUZHILAC

Et/ou des reconnaissances du Vendredi 3 Décembre 2021 de 14h à 17h – **Maison des associations – rue de l'ancien pont – 30210**

REMOULINS

Les vérifications techniques auront lieu le Samedi 4 Décembre 2021 de 8h à 12h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

Les vérifications finales seront effectuées : Garage Ford - Rte de Bagnols - 30210 Remoulins le Dimanche 5 Décembre 2021 à partir de 11h36

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES - Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 21^{ème} rallye régional des vins du Gard doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 22 Novembre 2021.

Les concurrents recevront une confirmation d'engagement par mail.

Une heure de convocation pour les vérifications techniques leur sera remise aux vérifications administratives.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés à :

- **Avec la publicité facultative des organisateurs : 240 €**
- **Équipage complet ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 200 €**
- **Un membre équipage ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 220 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : engagement X2

3.1.12P.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques d'engagement ne seront encaissés qu'à compter du lundi 6 Décembre 2021.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE - Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans REMOULINS, sur les parkings figurants sur le plan joint à la convocation et fourni avec le carnet d'itinéraire.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces - Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. IDENTIFICATIONS DES VOITURES - Conforme au règlement standard FFSA.

... A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle. L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional des vins du Gard représente un parcours total de 183,5 km dont 39,9 km d'ES.

Il est divisé en 1 étape et 2 sections le samedi 4 Décembre 2021 et 1 étape d'1 section le dimanche 5 Décembre 2021

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,9 km.

Samedi 4 Décembre 2021 - ES1/3: 5,3 km, ES2/4: 5.7km soit 11km d'ES à faire 2 fois. (soit 22 Km d'ES)

Dimanche 5 Décembre 2021 – ES 5 : 12.6 km et ES 6 : 5,3 km soit 17,9 km d'ES à faire 1 fois.(soit 17,9 Km d'ES)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire" du carnet d'itinéraire.

6.2P. RECONNAISSANCES - Conforme au règlement standard FFSA.- **3** passages autorisés par ES.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu: Le Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Et/ou le Vendredi 3 Décembre 2021 de 14h à 17h

Distribution du carnet d'itinéraire : Le Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Restaurant O'64 – RN86 – Le vivier – 30210 POUZHILAC

Le Vendredi 3 Décembre 2021 de 14h à 17h

Maison des associations – rue de l'ancien pont – 30210 REMOULINS

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont conformes au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL - Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS - Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. COUPES

La remise des coupes se déroulera au podium d'arrivée à Remoulins, dimanche 5 Décembre 2021, à partir de 14h30

Les équipages classés recevront une coupe.

Les 10 premiers équipages classés recevront des souvenirs.